

Nouméa, le 18 avril 2011.

Direction de l'Environnement
 Province Sud
 Me la Directrice
 BP 3718
 98846 Nouméa CEDEX

PROVINCE SUD	ARRIVÉE LE 02 MAI 2011							
Direction de l'Environnement	N° 16016							
	D	SPPR	SE	SM	SMT	SVM	PPRB	PZF
AFFECTÉ		✓						
COPIE								
OBSERVATIONS	04/05 → PBE → PPH							

Objet : Compléments de réponse au CR de visite d'inspection du CET et du CTTV de Ducos en date du 04/01/2011

V/Réf. : 2011-9266/DENV

N/Réf. : 110418A APK/APK

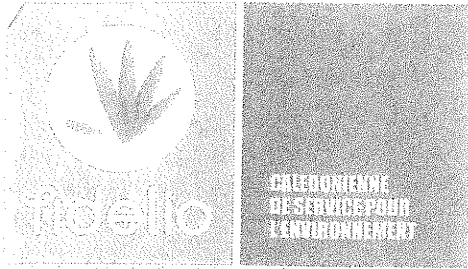
Madame la Directrice,

Veillez trouver ci-dessous, les réponses aux différents points relevés dans votre courrier en objet, ainsi que les pièces jointes afférentes.

Pour le CET :

- Des mesures d'auto-surveillance en termes de stabilité :
 Vous trouverez en pièce jointe n°1 le devis validant la commande d'un relevé topographique du site par le cabinet Garrido. Ce relevé est finalisé à ce jour, les relevés sont en cours d'impression et de transmission. Le Bureau d'étude G&O Consult a été mandaté pour réaliser l'étude de substitution de celui consistant au suivi d'inclinomètres par ce procédé.
- De la zone de traitement des boues de la station DLB :
 En pièce jointe n°2 est présenté la commande de l'étude pilotée par SADT auprès du bureau d'étude NC project. Cette étude est en cours de réalisation. Le planning prévisionnel de réalisation des travaux suite à cette dernière est présenté ci-dessous. Toutefois, il apparaît d'ores et déjà des incompatibilités avec la faisabilité telle que nous la prévoyions. Des solutions parallèles sont en cours d'ébauche afin d'accélérer la mise en place de solutions pérennes et techniquement satisfaisantes.

Nbre de Semaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Préparation	■	■														
Terrassement			■	■	■											
VRD					■	■	■	■	■	■						
Bassin N°1					■	■	■	■	■	■						
Dalle N°2							■	■	■	■	■	■	■			
Finition réseaux/béton														■	■	
Nettoyage chantier																■



CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

Pour le CTTV :

- Du suivi des piézomètres CTTV/CET :

Le devis en pièce jointe n°3 concerne la commande de la réalisation de l'étude dans le cadre de la modification des prescriptions réglementaires de suivi concernant le CTTV, au niveau des eaux souterraines. Le projet de rapport a été transmis à nos services et est en cours de relecture par ces derniers. La version définitive vous sera transmise dès validation. Il est à noter que cette étude tend à prouver que le suivi de piézomètres dans le cadre de l'exploitation du CTTV n'est pas adapté au contexte hydrogéologique du site.

- De la surveillance des eaux de mer :

En contrôlant le rapport d'auto-surveillance 2009 de Ducos, en pièce jointe n°4, il apparaît que les points P01 et P02 (au paragraphe 4.1 du document) correspondent aux points de prélèvements présentés dans le devis validé du laboratoire SOPRONER pour l'année 2011 (en P.J. 5) que vous relatez dans la dernière partie du courrier en référence. Il peut donc être considéré que le suivi est optimal, comme vous le requérez.

Vous souhaitant bonne réception du présent pli et espérant avoir répondu à vos attentes, veuillez agréer, Madame la Directrice, nos plus cordiales salutations.

P.J. :

- 1- Commande du relevé topographique du CET de DUCOS - GARRIDO
- 2- Commande de l'étude de faisabilité concernant la zone de séchage des boues de la station DLB - NC PROJECT
- 3- Commande de l'étude dans le cadre de la modification des prescriptions réglementaires de suivi concernant le CTTV - G&O CONSULT
- 4- Rapport d'auto-surveillance de DUCOS - 2009 - SOPRONER
- 5- Commande des analyses d'auto-surveillance 2011, Ducos, Gadji, Mont Dore - SOPRONER

Copie : SIGN